

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[www.gocaution.ch/presse](http://www.gocaution.ch/presse)

Berne, le 11 avril 2024

### Rectification et information sur la séparation d'avec Generali Assurances

**goCaution, une entreprise basée à Berne, a révolutionné le marché des garanties de loyer en 2016 en développant la première caution de loyer numérique spécialement conçue pour répondre aux besoins des locataires et des bailleurs d'aujourd'hui. Depuis, l'entreprise a concrétisé plus de 70'000 rêves de logement et a permis à autant de locataires de se libérer du poids élevé que représente la garantie de loyer. Pour les bailleurs, goCaution est synonyme de fiabilité et a su convaincre par des processus simples, rapides et sécurisés. Du point de vue de goCaution, la séparation l'année dernière d'avec son porteur de risque, Generali Assurances, ne s'est pas faite dans un esprit de partenariat, raison pour laquelle elle a maintenant entamé des démarches juridiques.**

Après l'annonce faite par Generali Assurances en 2022 de se retirer du marché de la garantie de loyer en Suisse et de cesser ses services en tant que porteur de risque pour les garanties de loyer, il a été convenu entre les parties que cette collaboration prendrait fin en juin 2023. Malheureusement, Generali Assurances a ensuite communiqué de manière peu transparente à plusieurs reprises et ce faisant, elle a non seulement porté atteinte aux intérêts de goCaution, mais a également créé la confusion, l'incertitude et une perception erronée chez de nombreux clients, bailleurs et partenaires de goCaution. Pour cette raison, goCaution a déposé une plainte contre Generali Assurances auprès du tribunal de commerce de Berne.

« goCaution continue de rencontrer un grand succès sur le marché. Les locataires et les bailleurs peuvent utiliser sans restriction et aux conditions habituelles notre service de cautionnement, très apprécié dans toute la Suisse », explique Ylber Muhaxheri, fondateur et CMO de goCaution. Stéphane Imholz, membre de la direction de goCaution, ajoute : « Divers processus ont été optimisés, par exemple le traitement des sinistres, ce qui a été très bien accueilli par les premiers bailleurs. Les tarifs avantageux et le service rapide et fiable pour les locataires restent quant à eux inchangés ».

Au premier trimestre 2024, l'entreprise a pu maintenir le nombre de nouveaux clients au niveau de l'année précédente et envisage l'avenir avec optimisme. La confiance persistante des clients, qui restent fidèles à l'entreprise même en cas de déménagement, ainsi que les nombreux retours positifs que l'entreprise reçoit régulièrement y contribuent. En outre, des produits supplémentaires, dont tant les locataires que les bailleurs vont bénéficier, ainsi que la refonte de l'identité de la marque constitueront une nouvelle base solide pour le développement durable de l'entreprise.

---

#### Pour toute question, n'hésitez pas à contacter :

**Viktor Bisang**

Membre de la direction

E-mail: [vb@gocaution.ch](mailto:vb@gocaution.ch)

Téléphone: 058 426 22 23

**A propos de goCaution :** Grâce à une approche innovante et orientée vers le client, goCaution a rapidement gagné la confiance d'un large cercle de clients et s'est établie comme un partenaire fiable pour les garanties de loyer. L'entreprise est fière que ses services répondent aux besoins en constante évolution du marché et offrent une réelle valeur ajoutée à ses clients et à leurs bailleurs. Les services de goCaution sont très appréciés par les locataires de toutes les régions de Suisse et se distinguent par leur équité et leur transparence ainsi que par leur fiabilité et leur rapidité.